



NPA

NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

npa2009.org

✂-----
PRENDRE CONTACT

NPA - 2 rue Richard Lenoir -
93 100 Montreuil
ecrire@npa2009.org

Nom:

Prénom:

Adresse:

.....

.....

T e l :

...../...../...../...../.....

M a i l :

.....

@.....

LOI MACRON: PASSAGE EN FORCE DU GOUVERNEMENT POUR SATISFAIRE LE PATRONAT!

Devant le risque du rejet, par une majorité de députés, de la loi Macron, le gouvernement est passé en force en ayant recours au 49-3. L'attaque sans précédent contre les droits des salariés s'accompagne d'un déni de démocratie par le gouvernement PS-Medef.

À travers cette loi, le gouvernement prétendait s'attaquer aux situations de rente, aux privilèges des professions réglementées. En fait le ministre de l'économie, l'ancien banquier devenu millionnaire, n'a jamais eu l'intention de remettre en cause les intérêts des vrais rentiers, ceux qui font de l'argent en dormant grâce à leur capital, à leurs actions et encaissent les dividendes fruits de l'exploitation des salariés. Bien au contraire, la loi leur est entièrement favorable.

Toute liberté pour les patrons

Après avoir passé près de deux semaines à débattre des «professions réglementées», les députés ont fini par consacrer, en tout et pour tout, trois jours à l'offensive généralisée du gouvernement contre les droits des salariés.

Quelques concessions de façade ont bien été actées, mais l'essentiel est sauf : la généralisation du travail du dimanche avec l'ouverture des commerces jusqu'à 12 dimanches par an sur autorisation administrative, la mesure devenue le symbole de cette loi libérale. Les salariés des «zones touristiques internationales» pourront être contraints de travailler tous les dimanches et en nocturne. Certes au volontariat, mais tout le monde c'est ce qu'est le volontariat dans une entreprise sous la pression du chômage, de l'encadrement... Et, question salaires, aucune obligation fixée par la loi.

Et moins de contraintes légales

La dépenalisation par ordonnance de tout une partie du droit du travail est maintenue. De même la loi poursuit la destruction des prud'hommes entamée par le gouvernement en novembre dernier avec la suppression de l'élection des conseillers. L'irresponsabilité pécuniaire des grands groupes lorsqu'une de leur filiale met la clef sous la porte est également entérinée. Cerise sur le gâteau, l'employeur qui vide les caisses de l'entreprise sans respecter les procédures n'encourra plus qu'une amende.

Les salariés ont moins de droits et les patrons moins de contraintes, tout leur est favorable.

La censure ne peut venir que de notre mobilisation

Le gouvernement ose justifier sa loi en prétendant, comme d'habitude, lutter contre le chômage. Qui peut croire un seul instant que démolir les conventions collectives ou les possibilités de recours juridiques pour les salariés va réduire le chômage, permettre des embauches? La vraie raison de cette loi est de réduire à presque rien les droits des salariés et de renforcer le pouvoir exorbitant du patronat. C'est un nouveau recul pour toute la société.

Le feuilleton parlementaire des trois dernières semaines et le coup de force du gouvernement nous montre une fois de plus que ce gouvernement est aux ordres du patronat et des plus riches. Seules nos mobilisations, nos luttes pourront, leur faire entendre raison.

Ils ont marqué un point. Le projet doit passer au Sénat, en avril, du temps supplémentaire pour construire une mobilisation unitaire et massive du monde du travail pour le retrait du projet de loi.